

DEPARTEMENT
DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Séance du 20 mars 2026

Date de la convocation
16 mars 2026

Objet de la délibération
**Commission
Administrative du
Centre Communal
d'Action Sociale**

L'an deux mille vingt-six, et le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Laëtitia ROULET - M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - M. Michel BIRCK - Mme Mirjana ILIC - M. Yves NEMBRINI - Mme Isabelle FRILLAY - M. Xavier DARCHE - Mme Nora LARIBI - M. Quentin TOLCK - Mme Dorothée PIERARD - M. Stéphane GRAS - Mme Laurence GEFFROY - M. Didier DUCHAUSSOY - Mme Christelle DELVAL - M. Patrick GOSSET - Mme Claire COP - M. Dakoury DAGO - Mme Soumia BAKHTI - M. Alexis BRILLET - Mme Aline LEJEUNE - MM. Hugues ALEXANDRE - Jérémy VISCONTI - Mme Catherine VANDEWATTYNE - M. Antonin FERREIRA ROCHE - Mme Ophélie BEASLAY - M. Casimir SZEPIZDYN.

Monsieur Alexis BRILLET est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les membres du Conseil Municipal fixe le nombre de commissaires au sein de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le nombre à 8 :

- 4 membres élus parmi les conseillers municipaux
- 4 membres nommés par le maire, extérieurs au conseil municipal et participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

En application de l'article R 123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les membres sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Candidature

Liste commune

- Monsieur Michel BIRCK
 - Madame Laurence GEFFROY
- La liste a obtenu 29 voix.

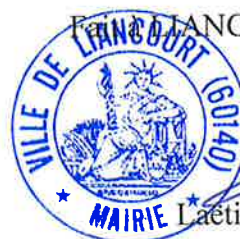
- Madame Nora LARIBI
- Monsieur Jérémy VISCONTI

Sont élus à l'unanimité :

- Monsieur Michel BIRCK
- Madame Laurence GEFFROY

- Madame Nora LARIBI
- Monsieur Jérémy VISCONTI

POUR EXTRAIT CONFORME



Liancourt, le 23 mars 2026

Le Maire,

Laëtitia COQUELLE